

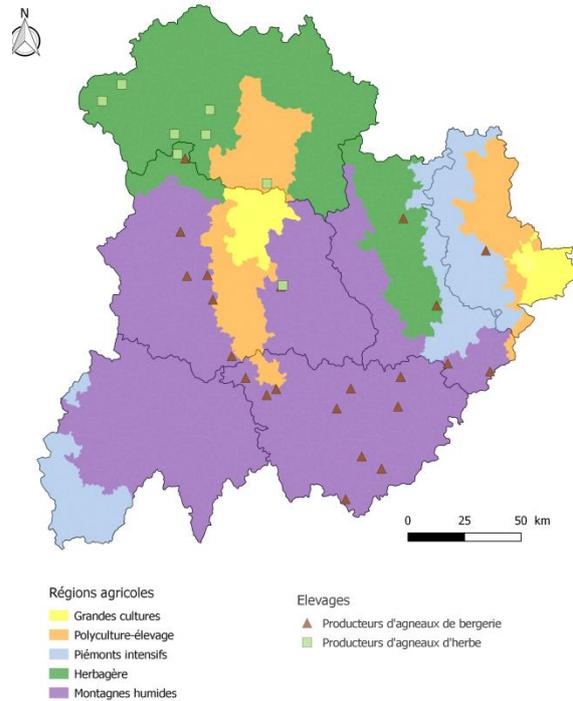


Auvergne-
Loire-Rhône



Les cas-types ovins viande d'Auvergne-Loire-Rhône

Figure 1 – Les éleveurs ovins Inosys réseaux d'élevage



Ce dossier présente 16 cas types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RESEAUX D'ELEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 30 sur Auvergne, Loire et Rhône (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS A CHAQUE SYSTÈME

Les 16 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Quatre systèmes ont un atelier complémentaire : avec des bovins viande en zone herbagère, avec des vaches laitières en montagne ou de l'agrotourisme.

QUEL CAS-TYPE CONSULTER ?



Clé de lecture :
 O : grand troupeau
 o : petit troupeau
 h : agneau herbager
 b : agneau de bergerie



CAS TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE HERBAGERE

Profil des exploitations

Ces cas-types ovins herbagers se différencient essentiellement par la conduite de la reproduction. Les mises bas ont lieu au printemps pour l'ensemble du troupeau (cas types oH1 et OH2 distingués selon la taille de la structure), ou sont complétées par un agnelage de contre-saison (OHb20 et oHB60), ou bien encore réparties en 2 périodes équilibrées (OHb50). Ils se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La main-d'œuvre est plutôt composée d'une seule UMO avec plus ou moins de bénévolat, sauf le OH2 (2 pers) et le bio avec un salarié à mi-temps.

N° cas type	Intitulé	Caractéristiques
oH1	Sur une surface moyenne, une production classique d'agneaux d'herbe complétés	70 ha SAU - 65 ha SFP 450 brebis - 1,2 UMO 100 % mise bas au printemps
OH2	Près de mille brebis sur une surface tout en herbe	140 ha SAU - 140 ha SFP 960 brebis - 1,7 UMO 100 % mise bas printemps
BIO	Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année	100 ha SAU - 93 ha SFP 575 brebis - 1,5 UMO 100 % mise bas printemps
Ohb20	Un agnelage complémentaire de contre-saison pour augmenter la productivité du troupeau et approvisionner régulièrement la filière	90 ha SAU - 85 ha SFP 600 brebis - 1,3 UMO 80 % mise bas printemps, 20 % automne
oHb60	Une production dominante d'agneaux de bergerie sur une petite structure toute en herbe	60 ha SAU - 60 ha SFP 510 brebis - 1 UMO 40 % mise bas printemps, 60 % automne
OHb50	Deux périodes d'agnelages équilibrées et des céréales en complément	100 ha SAU - 80 ha SFP 512 brebis - 1,2 UMO 50 % mise bas printemps, 50 % automne



Caractéristiques structurelles

Nom de l'exploitant ou du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre saison	BIO
Unité de Main-d'œuvre	1,20	1,70	1,30	1,20	1,00	1,50
Cheptel ovin (UGB)	73,4	162,2	99,2	86,6	82,2	96,6
Cheptel total (UGB présents)	73,4	162,2	99,2	86,6	82,2	96,6
SAU (ha)	70	140	90	100	60	100
SFP (ha)	65	140	85	80	60	93
Céréales (ha)	5	0	5	20	0	7
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,13	1,16	1,17	1,08	1,37	1,04

Résultats techniques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre saison	BIO
Nombre de brebis	450	960	600	512	510	575
Période de mise bas	1 agnelage/an au printemps de fév. à mai	1 agnelage/an au printemps de fév. à avril	1 agnelage principal de fév. à mai et 20% contre-saison de sept à déc.	2 périodes d'agnelages : mars à mai et nov. à déc.	1 agnelage principal d'oct. à janvier (60%) et 40% au printemps	1 seul agnelage/an de fév. à mai
Taux de mise bas / brebis	93	93	107	89	107	97
Taux de Prolificité (%)	141	142	148	155	147	150
Productivité numérique / brebis	117	118	138	120	140	131
Productivité pondérale / brebis	23,1	23,0	25,1	23,7	22,7	26,0
Prix moyen des agneaux boucherie	117,5	118,3	121,2	120,7	121,0	137,5
Fourrages distribués / brebis (kgMS / EMP)	129	101	145	201	171	191
Concentré total / brebis (Kg / EMP)	127	69	142	152	159	136

Résultats économiques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre saison	BIO
Produit brut (€)	69 483	143 599	103 150	81 945	82 493	112 673
Charges opérationnelles (€)	26 736	48 444	46 303	33 813	38 418	50 672
EBE/PB (%)	39	40	35	35	36	28
EBE/ UMO familiale (€/UMO)	37 482	42 750	36 202	36 758	37 567	43 081
Annuités/EBE (%)	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4
Revenu disponible/UMO familiale (€)	26 172	57 818	31 916	29 385	23 887	26 355
Prix moyen/agneau (toutes catégories) (€)	6,2	6,1	6,5	6,4	6,7	7,1
Marge brute/brebis (€/EMP)	110	113	112	110	98	118
Viande produite/UMO ov (kgc/UMO)	8 405	10 498	9 569	8 589	9 471	8 324
Coût de production/kgc (€/kgc)	11,8	9,0	11,1	11,9	11,6	12,4

CAS-TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE DE MONTAGNE

Profil des exploitations

Ces cas types en zone de montagne sont distingués par leur niveau d'intensification fourragère. Ils se caractérisent par une très forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La reproduction est systématiquement accélérée. Les systèmes spécialisés peuvent être déclinés sur terrain volcanique ou granitique (ob1 et Ob1 en zone granitique, ob2 et Ob2 en zone volcanique). A partir du cas type ob1, il est possible de tendre vers une intensification du système en ayant recours à une race prolifique (ob11 et ob12) ou en développant l'atelier (Ob1).

N° cas type	Intitulé	Caractéristiques
ob1	Sur une surface petite à moyenne, conduite intensive du troupeau et des surfaces en zone granitique	55 ha SAU - 50 ha SFP 450 brebis - 1 UMO 3 agnelages en 2 ans
OB1	Conduite semi intensive du troupeau et des surfaces en montagne granitique	110 ha SAU - 100 ha SFP 750 brebis - 1,5 UMO Agnelage accéléré
ob2	Sur une surface petite à moyenne, conduite intensive du troupeau et des surfaces en zone volcanique	50 ha SAU - 50 ha SFP 450 brebis - 1 UMO 3 agnelages en 2 ans
OB2	Conduite semi intensive du troupeau et des surfaces en montagne volcanique	100 ha SAU - 100 ha SFP 800 brebis - 1,8 UMO Agnelage accéléré
ob11	Troupe prolifique conduit en 3 périodes de mise bas par an et avec des ventes d'agnelles	60 ha SAU - 52 ha SFP 390 brebis - 1.2 UMO 3 agnelages en 2 ans
ob12	Troupe prolifique avec mise bas de contre-saison et des ventes d'agnelles	65 ha SAU - 60 ha SFP 450 brebis - 1.2 UMO Mise bas principale en septembre et accélération partielle



Caractéristiques structurelles

Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Unité de Main-d'œuvre	1,0	1,5	1,0	1,8	1,2	1,2
Cheptel ovin (UGB)	60	100	60	107	60	70
Cheptel total (UGB présents)	60	100	60	107	60	70
SAU (ha)	55	110	50	100	60	65
SFP (ha)	50	100	50	100	52	60
Céréales (ha)	5	10	0	0	8	5
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,2	1,0	1,2	1,1	1,2	1,2

Résultats techniques

Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Nombre de brebis	450	750	450	800	390	450
Période de mise bas	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	syst accéléré: mars-avril, août-sept et nov-déc.	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	syst accéléré: mars-avril, août-sept et nov-déc.	syst accéléré : mars, sept et déc.	syst accéléré : mars, sept et déc.
Taux de Mise bas / brebis (%)	122	111	122	110	114	100
Taux de Prolificité (%)	149	141	149	141	190	188
Productivité numérique / brebis	152	132	152	132	175	158
Productivité pondérale / brebis	24	21	24	21	31	28
Prix moyen des agneaux boucherie	100	100	100	100	109	109
Fourrages distribués / brebis (kgMS / EMP)	276	259	307	291	400	380
Concentré total / brebis (Kg / EMP)	148	114	145	112	219	197

Résultats économiques 2018

Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Produit brut (€)	71 953	104 679	71 953	111 804	80 804	83 778
Charges opérationnelles (€)	34 258	49 407	33 220	49 920	43 707	47 205
EBE/PB (%)	36	36	36	40	33	29
EBE/ UMO familiale (€/UMO)	37372	36422	35130	36049	37277	34493
Annuités/EBE (%)	35	35	34	30	43	53
Revenu disponible/UMO familiale (€)	24 467	35 582	23 230	45 373	21 145	16 362
Prix moyen/agneau (toutes catégories) (€)	6,3	6,3	6,3	6,3	6,2	6,2
Marge brute/brebis (€/EMP)	100	92	97	88	121	101
Viande produite/UMO ov (kgc/UMO)	9291	8864	9291	7738	11058	11215
Coût de production/kgc (€/kgc)	11,7	11,8	11,5	12,5	10,7	11,3

CAS-TYPE OVIN AVEC UN ATELIER COMPLEMENTAIRE

Profil des exploitations

L'atelier ovin peut être associé à un autre atelier, soit un troupeau de vaches laitières sur une structure sociétaire (OV+VL), soit un troupeau de vaches allaitantes (OV+va, ov+VA) ou un atelier de diversification type agrotourisme (ob3).

N° cas type	Intitulé	Caractéristiques
OV+va	Une grande troupe ovine et des vaches allaitantes sur 200 ha avec un salarié	200 ha SAU - 190 ha SFP 880 brebis – 40 vaches - 2 UMO 100 % mise bas au printemps
ov+VA	Sur une structure moyenne, des brouards repoussés et des agneaux d'herbe précoces	120 ha SAU - 100 ha SFP 165 brebis – 61 vaches – 1.2 UMO 100 % mise bas au printemps
OV+VL	Un Gaec associant vaches laitières et brebis	140 ha SAU - 121 ha SFP 47 UGB ov - 76 UGB bl - 2.2 UMO Mise bas accélérée
ob3	EA avec atelier agrotourisme, conduite extensive en zone de montagne	70 ha SAU - 65 ha SFP 400 brebis - 1,2 UMO Mise bas tout au long de l'année sans accélération



Caractéristiques structurelles

Nom du cas type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Unité de Main-d'œuvre	1,2	2,00	1,20	2,2
Cheptel ovin (UGB)	54	139	27	47
Cheptel total (UGB présents)	54	198	123	123
SAU (ha)	70	200	120	140
SFP (ha)	65	190	100	121
dont maïs	0	0	0	12
Céréales (ha)	5	10	20	19
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,8	1,04	1,23	1,0

Résultats techniques

Nom du cas type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Nombre de brebis	400	840	165	300
Période de mise bas	3 périodes d'agnelages: avril, aout-sept et nov-déc	1 agnelage/an au prtps de fev à avril	2 agnelage/an au prtps de fev à avril	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, aout-sept et nov-déc
Taux de Mise bas / brebis (%)	97	92	95	113
Taux de Prolificité (%)	134	151	155	145
Productivité numérique / brebis	111	122	128	138
Productivité pondérale / brebis	16	24	26	22
Prix moyen des agneaux boucherie	95	116	124	101
Fourrages distribués / brebis (kgMS / EMP)	245	131	127	330
Concentré total / brebis (Kg / EMP)	81	110	115	141

Résultats économiques 2018

Nom du cas type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Produit brut (€)	46 126	135 699	27 716	45 059
Charges opérationnelles (€)	29 464	70 455	49 766	90 206
EBE/PB (%)	46	24	34	33
EBE/ UMO familiale (€/UMO)	46 359	56 595	51 468	45 021
Annuités/EBE (%)	35	30	30	35
Revenu disponible/UMO familiale (€)	39 788	21 297	27 828	52 199
Prix moyen/agneau (toutes catégories) (€)	6,4	6,1	6,4	6,3
Marge brute/brebis (€/EMP)	79	111	114	94
Viande produite/UMO ov (kgc/UMO)	7 767	10 802	11 423	10 600
Coût de production/kgc (€/kgc)	15,0	10,8	10,7	12,8

RAPPEL DE LA DÉFINITION DE QUELQUES INDICATEURS

Brebis : effectif annuel moyen des femelles *de plus de 6 mois*

Taux de mise bas annuel : nombre de mises bas / nombre de brebis

Taux de prolificité annuel : nombre d'agneaux nés / nombre de mises bas

Productivité numérique : nombre d'agneaux élevés / nombre de brebis

Marge brute (avec aides) : produit brut – charges opérationnelles

Viande produite : en "équivalent carcasse d'agneaux" des agneaux produits

Coût de production : charges (courantes, amortissements et supplétives dont la rémunération de la main-d'œuvre à hauteur de 2 SMIC) rapportées au kilo de carcasse d'agneau

OVIPLAN : UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION

Cet outil accessible en ligne permet de répondre à la demande des éleveurs en réflexion de projet pour la mise en place d'un atelier ovin.

OVIPLAN a été conçu par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre d'Inn'ovin, à partir de la méthodologie et des références Inosys RESEAUX D'ELEVAGE,

en particulier des principaux repères technico-économiques des systèmes de références produits dans les régions (des liens adressent vers les dernières publications en cours) mais aussi des grilles de cohérence disponibles par région ou bassin de production. L'intégration de ce référentiel et son actualisation régulière favorisera son partage par l'ensemble des utilisateurs.



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achevé d'imprimer en octobre 2019 – ISBN : 978-2-36343-984-0 – ISSN : 2274-5246

Octobre 2019 - Référence idele : 00 19 301 040

Mise en page : Valérie TERRISSE – Institut de l'Élevage

Crédit photos : Jérôme Chabanne, Idele, Chambres d'agriculture

Ont réalisé cette fiche :

Bernadette VIGNAUD – Chambre d'agriculture de l'Allier – Tél : 04 70 28 92 21

Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – Tél : 04 77 91 43 00

Fabrice VASSORT – Chambre d'agriculture de Haute-Loire – Tél : 04 71 07 21 26

Gaïane SEYCHAL – Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme – Tél : 04 73 82 09 74

Mélanie BEAUMONT - Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes – Tél : 04 73 28 52 26

Marie MIQUEL – Institut de l'Élevage – Tél : 04 43 76 06 81

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier de FranceAgrimer et du Casdar

